

Rose-Marie Cardona
Conseillère municipale
DDEN

33 rue de la Redoute
30300 Beaucaire
Tel : 06 70 64 57 84
Courriel : cardona.rosemarie@gmail.com

à Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
DSDEN du Gard
58 rue Rouget de Lisle
30031 Nîmes cedex 1

Beaucaire le 6 mars 2017

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Monsieur le maire de Beaucaire a fait voter au cours du conseil municipal qui s'est tenu le 16 Février 2017 son projet de réhabilitation de l'école Nationale. Cette école, vétuste et inadaptée, ne permettait plus d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants originaires du centre ville. Cette initiative nous paraissait aller dans la bonne direction d'autant plus que des travaux prévus par les anciennes municipalités n'avaient jamais été réalisés.

Suite à la question que j'ai posée au cours de ce conseil Monsieur le Maire a reconnu que cette rénovation constituerait aussi la fusion de deux écoles primaires, l'école de La Préfecture et celle de la rue Nationale. A terme, cette super-structure devrait scolariser tous les enfants du centre ancien, ainsi que ceux du futur quartier Sud Canal qui pourrait compter près de 450 logements. Quatorze classes sont prévues pour une capacité d'accueil de plus de trois cents élèves.

Il nous paraît nécessaire de clarifier certains points.

Est-il raisonnable de créer une école de cette capacité d'accueil et qui serait la seule école primaire du centre ancien ? Avec aujourd'hui 6 divisions, il est nécessaire d'organiser deux rotations pour les récréations. Comment se passera la gestion de ce temps de détente lorsque plus de trois cents enfants occuperont les lieux sans que la cour ait été agrandie de façon conséquente ? Et plus généralement, réunir autant d'élèves dans un lieu aussi enclavé ne pose-t-il pas des problèmes de sécurité ? Le passage de deux petites structures à taille humaine à une grande structure serait pénalisant pour les enseignants et les élèves de ces écoles classées Rep +.

La décision a été prise sans concertation, les enseignants de l'école de la rue Nationale, comme les élus d'opposition invités à la présentation du projet, l'ont appris le 19 octobre, sans que l'on puisse étudier les plans, qui nous ont été simplement présentés. Les parents ont été avertis par le Midi Libre du 21 octobre 2016, puis par le magazine communal de novembre 2016.

Nous sollicitons donc votre avis sur ce projet de fusion, et à terme, sur le transfert de l'école maternelle du Château dans les locaux de l'Ecole Préfecture.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Rose-Marie Cardona, conseillère municipale d'opposition de gauche, groupe Réagir pour Beaucaire

- p.j.
- la délibération 10 du conseil municipal du 16 février 2017
 - mon intervention au sujet de cette délibération
 - l'article de Midi Libre du 21 octobre 2016
 - l'article de Midi Libre du 22 février 2017
 - la communication du maire sur le magazine municipal de novembre 2016

Copie à Madame le Recteur de l'Académie de Montpellier
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale du 1^{er} degré secteur Manduel